



M Limoges
Métropole
Communauté urbaine



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



LIMOGES MÉTROPOLE
VOIRIE

RÉUNION PUBLIQUE

Aménagement de la rue du Pont Saint-Martial

SOMMAIRE

1. Contexte historique
2. Enjeux
3. Objectifs
4. Projet
5. Quelques chiffres

1. CONTEXTE HISTORIQUE

1. CONTEXTE HISTORIQUE

La rue du Pont Saint-Martial correspondait il y a 2000 ans à l'axe majeur de la ville antique de Limoges - Augustoritum. En effet, cette rue appelée cardo Maximus durant l'Antiquité, desservait des bâtiments publics de première importance dont le forum, véritable place publique centrale de la ville ou le théâtre installé en rive droite de la Vienne.

En plus de matérialiser l'entrée principale au sud de la ville via le pont antique (actuellement le pont Saint-Martial), cet axe correspond à une voie romaine importante traversant une grande partie de la Gaule du nord au sud, reliant ainsi plusieurs agglomérations et chefs-lieux de cité comme les villes antiques de Bourges à Agen.

2. ENJEUX

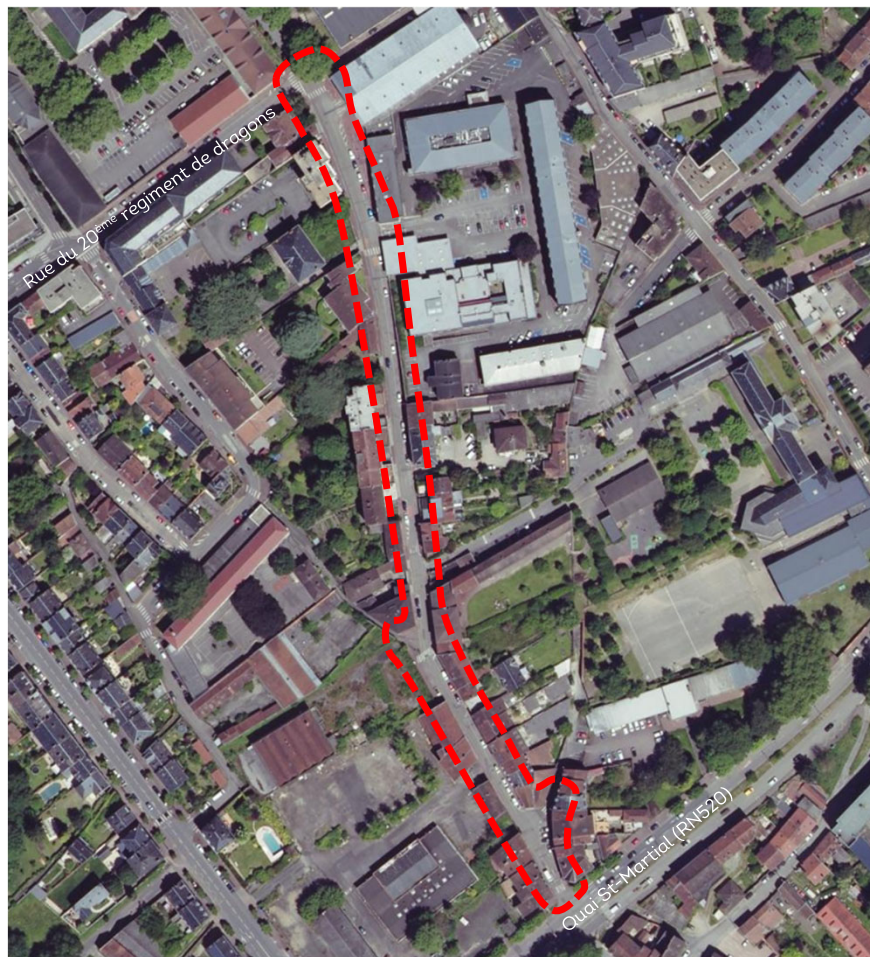
2. ENJEUX

Le projet concerne une voie située au milieu d'une zone résidentielle, comprenant des logements individuels et collectifs, avec l'école Jeanne d'Arc, le campus des Jacobins, le centre de service national, pôle de formation et CROUS.

- Chaussée en mauvais état
- Trottoirs qui ne sont pas tous accessibles
- Absence de plantations
- Entrées de rue peu valorisées
- Accès difficiles aux entrées et sorties de l'école
- Reprise des réseaux (Assainissement, AEP, éclairage public)



Périmètre d'intervention



3. OBJECTIFS

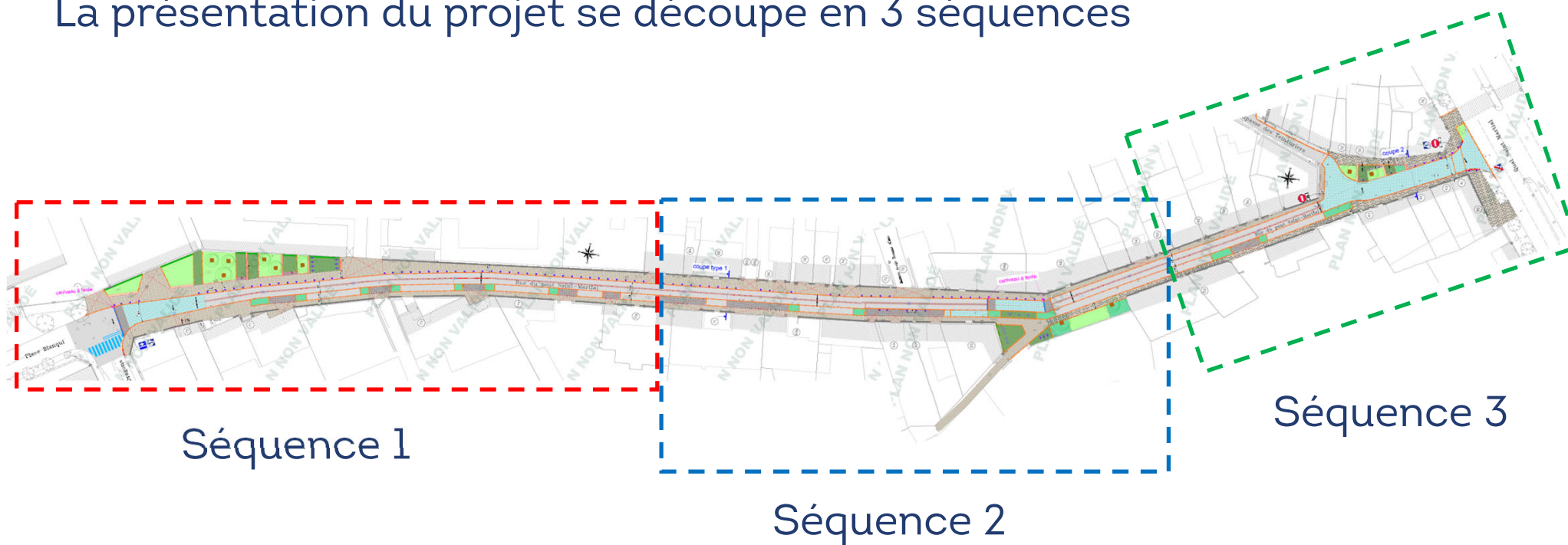
3. OBJECTIFS

- Apporter du végétal en cœur d'agglomération, un axe de nature en ville
- Favoriser la connexion entre la ville et sa rivière en renforçant le lien vers les bords de Vienne
- Valoriser et révéler les qualités paysagères et patrimoniales du site
- Utiliser des matériaux qualitatifs (caniveau central pavé, trottoirs pavés, séquences plantées)
- Sécuriser les piétons et les vélos par l'instauration d'une zone de rencontre (20 km/h)
- Maintenir 30 places de stationnement payant
- Renforcer l'intégration du végétal et la désimperméabilisation par l'aménagement de 3 séquences qualitatives qui viennent rythmer la rue

4. LE PROJET

4. LE PROJET

La présentation du projet se découpe en 3 séquences

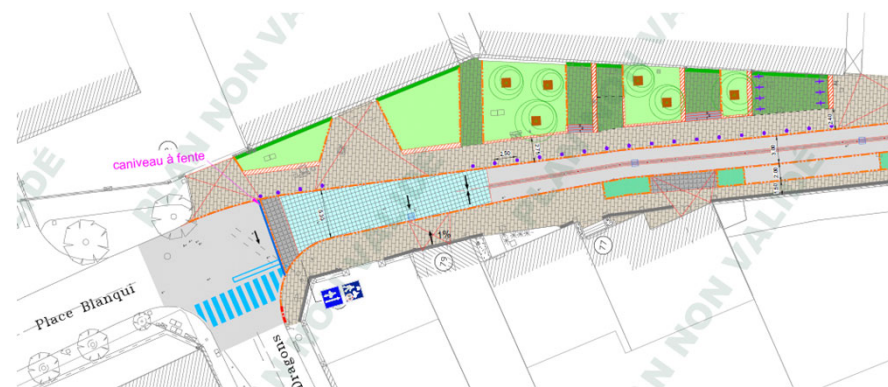


4. LE PROJET

Séquence 1 : Haut de la rue du pont Saint-Martial



- Voie à sens unique
- Zone de rencontre (20km/h), contre-sens cyclable
- Caniveau central en pavés mosaïques granit
- Trottoirs en pavés granit sciés
- Stationnement unilatéral
- Plantation d'arbres et de couvre-sols

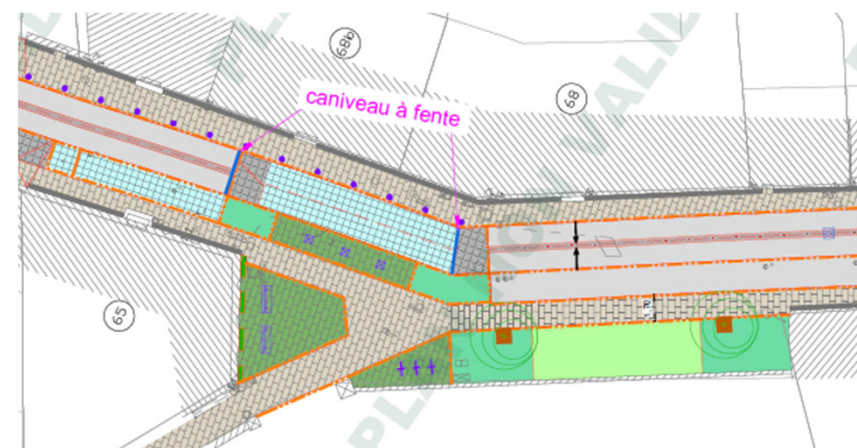


4. LE PROJET

Séquence 2 : Milieu de la rue du Pont Saint-Martial (entrée école Jeanne d'Arc)



- Création d'une placette piétonne au droit de l'école en pavés granit et pavés enherbés afin de marquer le caractère piéton de l'espace
- Arceaux vélos et bancs
- Plantation d'arbres et de couvre-sols
- Suppression du feu

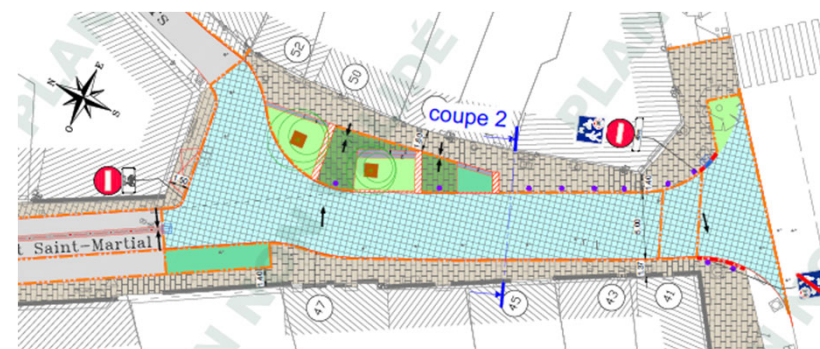


4. LE PROJET

Séquence 3 : Bas de la rue du Pont Saint-Martial



- Aménagement qualitatif de la placette piétonne en pavés granit et pavés enherbés
- Plantation d'arbres et de couvre-sols
- Voie à double sens pour rentrer dans l'impasse des teinturiers



5. QUELQUES CHIFFRES



Travaux de réseaux d'eau et assainissement : à partir de juin 2024

Travaux de voirie : à partir de janvier 2025

Durée : 20 mois

Montant des travaux de voirie : 1 600 000€ TTC





LIMOGES MÉTROPOLE
VOIRIE

19 rue Bernard Palissy - CS 10 001
87 031 LIMOGES CEDEX 1

05 55 45 79 00

communaute-urbaine@limoges-metropole.fr

limoges-metropole.fr

